

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2015
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2015 APPROUVE A L'UNANIMITE
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2015.

La séance débute à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur Claude CHAPPUIS, Maire de Challex,

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 février 2015

Présents : Valérie BURINE, Brigitte FLEURY, Fabien BELOTTI, Patricia ALTHERR, Stéphanie LOVENJAK, Claude CHAPPUIS, David PERAY, Frédéric PERICARD, Denis RAQUIN, Michel PETER, Jean-Pierre SZWED, Christian JOLIE, Sandrine SHAW.

Absents ayant donné procuration : Sophie COLLET donne procuration à Stéphanie LOVENJAK, Emmanuelle JAN donne procuration à Sandrine SHAW.

Secrétaire de séance : Fabien BELOTTI.

Invitée : Charlotte BREUILH.

Fabien BELOTTI accepte la fonction de secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 février 2015.

Denis RAQUIN demande deux corrections. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPORTS DES COMMISSIONS :

Commission finances (Michel PETER)

☛ La semaine dernière, Michel PETER a commencé à travailler sur le budget avec Charlotte BREUILH, ils ont saisi toutes les dépenses de fonctionnement connues. Il attend le budget de plusieurs commissions afin de pouvoir préparer le budget précisément. Il a remarqué qu'il y avait beaucoup de dépenses pour Leroy Merlin, il va falloir négocier avec le directeur les prix sinon les agents se fourniront à la Boîte à outil.

Un courrier est parti ce jour afin de récupérer la somme qui avait été consignée pour les Anges de l'Eternel.

La prochaine commission finances aura lieu le 12 mars à 19h30.

Christian JOLIE demande si les membres recevront des documents en amont de cette réunion ? Michel PETER répond qu'il enverra l'ensemble des documents le dimanche avant la réunion. Fabien BELOTTI ajoute qu'il a commencé à travailler sur les subventions, il va réunir prochainement la commission association. Charlotte BREUILH précise que les élus ont jusqu'au 15 avril pour voter le budget.

Commission travaux, environnement, sécurité et voirie (Claude CHAPPUIS)

☛ Claude CHAPPUIS donne la parole à Patricia ALTHERR.

La commission voirie s'est réunie et a préparé une liste de ce qu'il y a à faire dans la commune. Les différents travaux ont été dispatchés entre membres de la commission. Ils vont demander des devis afin de préparer le budget. Frédéric PERICARD demande si l'on va parler du choix des places de parking ? Claude CHAPPUIS lui répond qu'il abordera le sujet lors des questions diverses.

Claude CHAPPUIS ajoute qu'un important travail est à venir concernant l'aménagement des abords de la future salle d'animation.

Jean-Pierre SZWED affirme que les élus ont pris des décisions lorsqu'il n'était pas là, on lui impose certaines choses, il souhaite en parler plus tard avec le maire.

Michel PETER rappelle que les subventions sont distribuées sur la base de devis. Claude CHAPPUIS répond que les demandes de devis vont être faites, il s'en occupe cette semaine. Pour la future salle d'animation, c'est l'entreprise NABAFFA qui va faire le goudronnage des parkings prévus, peut-être pourrait-elle faire le reste à moindre coût ? C'est à discuter. Michel PETER ajoute que l'important est de ne pas se laisser dépasser par le temps.

Denis RAQUIN souhaite parler de la rue de la Craz, il demande si la commission a prévu d'abaisser le dos d'âne ? Il indique que les habitants vont rouler plus vite si la municipalité agit ainsi. Claude CHAPPUIS répond que ça ne sera pas moins perturbant, la pente est actuellement trop accentuée, la commission souhaite juste l'adoucir car ce dos d'âne n'est pas aux normes. Jean-Pierre SZWED demande si l'on pourrait mettre à la place des bandes rugueuses en caoutchouc comme à la Plaine en Suisse, ça marche bien. Valérie BURINE précise que l'important est de l'aménager et de le mettre aux normes. Denis RAQUIN demande si on pourrait le décaler ? Claude CHAPPUIS précise qu'aucun habitant ne veut ce dos d'âne à proximité de sa maison car ça fait du bruit lorsqu'on passe dessus. David PERAY ajoute que des études de vitesse ont été faites rue de la Craz, les gens ne passaient pas vite. Christian JOLIE demande si des habitants se plaignent ? Claude CHAPPUIS répond que seuls les gens qui prennent le dos d'âne dans la montée se plaignent. Sandrine SHAW ajoute que même le bus scolaire touche en passant. Denis RAQUIN indique qu'il y a beaucoup de circulation car la route évite quelques centaines de mètres par rapport à l'itinéraire normal par la rue de la Treille. Christian JOLIE est étonné qu'il ne soit pas réglementaire car Pierre DUMAREST disait qu'il était aux normes. Il a dit qu'il y a un trou devant le dos d'âne, dans un seul sens, côté mairie. Claude CHAPPUIS ajoute qu'en plus il est en biais. Christian JOLIE indique qu'il serait préférable de combler un peu le trou pour équilibrer la pente ? Claude CHAPPUIS confirme que c'est ce qu'il propose. Stéphanie LOVENJAK dit qu'il faudrait aussi se préoccuper de la route de la Plaine où les gens roulent très vite, la navette de la ligne T est souvent à gauche.

Commission bâtiments (David PERAY)

☛ La commission a eu une réunion avec l'architecte et les entreprises pour la levée des réserves de la bibliothèque. Il espère que tout sera fini à la fin du mois. Claude CHAPPUIS ajoute que c'est un fiasco total de travailler avec cette architecte, les travaux ne seront jamais finis, elle fait toujours refaire le travail aux entreprises qui commencent à être dégoûtées, elles baissent les bras. La commission va finaliser les derniers détails. Michel PETER précise que la mairie finira les petites choses avec les entreprises, directement. Frédéric PERICARD dit que c'est raisonnable, les entreprises ne doivent pas trinquer pour l'architecte. Stéphanie LOVENJAK était présente à cette réunion, elle confirme que les entreprises craquent car Mme IADAROLA les pousse à bout. Brigitte FLEURY demande où en est la commune dans sa procédure contre elle ? David PERAY répond que c'est trop tard, il aurait fallu dire « non » dès le début quand Métal-X et Eiffages ont fait le travail et les études à sa place. Nous allons être obligés de la payer car elle risque bloquer les factures des entreprises. Dans l'idéal, David PERAY aimerait finir la bibliothèque avant la salle d'animation. Michel PETER dit que c'est une solution sans risque considérable, il faut juste regarder si cela fonctionne au niveau des assurances. Valérie BURINE insiste sur le fait qu'il faut faire attention aux étanchéités. Claude CHAPPUIS répond que normalement ça a été fait. Valérie BURINE précise qu'il faut vraiment faire attention aux huisseries. David PERAY répond qu'il a été voir aujourd'hui, avec la pluie qu'il est tombé, il n'a vu aucune trace, l'étanchéité est bien faite. Valérie BURINE dit qu'à la fin du chantier, il y aura ensuite la garantie de parfait achèvement.

☛ A l'école, les travaux d'agrandissement de la cour ont commencé, il reste le grillage et les portails à poser.

Les luminaires ont été posés ainsi que l'adoucisseur.

Dans les appartements de l'école, il y a eu des soucis d'humidité, un expert est passé. Le problème venait des VMC, les agents techniques les ont donc changées. La commission a prévu la rénovation de l'appartement de Mme THIBERT en fin d'année.

☛ Il y a toujours des problèmes de chauffage à la Halle malgré de multiples interventions d'E2S. Il y a un problème sur la cuve et sur les chaudières, celles-ci ne sont pas faites pour l'utilisation que l'on en fait. Il faudrait garder une chaudière pour le chauffage et installer une nouvelle pour l'eau chaude. En effet, nous possédons une chaudière que la commune avait récupérée au début du chantier du commerce. Il faut remplacer la cuve.

Une deuxième entreprise vient d'étudier la situation le 17 mars.

☛ Salle d'animation : la commission a choisi les meubles frigos pour le bar, le devis a été reçu aujourd'hui. La machine à glaçons a été supprimée. La commission souhaiterait un lave verre en hauteur. Fabien BELOTTI indique qu'il faut faire attention à la hauteur des tiroirs, les bouteilles standards de coca doivent loger. David PERAY répond qu'il n'y a pas le choix, les tiroirs font au maximum 33 cm de hauteur. Frédéric PERICARD dit que c'est bon car les bouteilles font 25 cms de hauteur. Stéphanie LOVENJAK demande quel était le coût de la machine à glaçons ? David PERAY répond qu'elle coûtait 1500€.

La commission étudie l'installation d'une petite sono pour les lotos ou les discours, David PERAY reçoit une entreprise vendredi à ce sujet. Fabien BELOTTI ajoute qu'il connaît une entreprise si besoin. Il faut plusieurs devis. David PERAY lui propose d'appeler cette deuxième entreprise pour avoir un devis supplémentaire.

Patricia ALTHERR précise que la salle sera normalement finie en mai.

Commission personnel (Claude CHAPPUIS)

☛ Un état des lieux général du personnel de voirie a été fait. La commission a ressenti une baisse de régime et un manque de motivation et de respect vis-à-vis des élus. Il faut remotiver les troupes. La commission doit recevoir les agents techniques ce mercredi de 13h à 14h.

La commission ambitionne aussi de créer des horaires linéaires afin que chaque agent technique ait les mêmes horaires tous les jours de la semaine et le même horaire toute l'année.

☛ La commission souhaite établir un règlement des congés afin que le personnel dépose au moins 6 mois à l'avance ses congés.

Brigitte FLEURY témoigne que sa rue a été très bien déneigée cet hiver. La commune de Challex était une des mieux déneigée du pays de Gex. Claude CHAPPUIS est d'accord, c'est Jonathan CHARVET qui a géré toutes les astreintes de nuit, il a assuré ; il n'y a pas eu de casse hormis la portière de Mr MABILLARD, le véhicule était mal parké. Claude CHAPPUIS ajoute qu'il faudrait demander un peu plus de civisme aux habitants lorsqu'ils se garent. Stéphanie LOVENJAK confirme que les voitures sont garées n'importe comment rue Saint Maurice.

☛ La commission discute en ce moment avec le secrétariat de la modification des horaires d'ouverture. Il souhaite redonner la mairie à la population. A compter du 1^{er} avril, la mairie sera donc ouverte tous les matins de 9h à 12h30 et les mardis et jeudis après-midi de 14h à 19h en semaine. L'ambition est de créer un horaire linéaire, plus simple à retenir pour les habitants. Denis RAQUIN confirme qu'en effet ce sont des horaires faciles à mémoriser et plus pratiques pour les usagers. Claude CHAPPUIS ajoute que les secrétaires ont dit que le créneau horaire 8h30-9h00 arrangeait les personnes qui déposent leur enfant à l'école mais il était difficile pour les secrétaires d'être là tous les matins à 8h30 compte tenu du fait qu'elles viennent de Bellegarde. Stéphanie LOVENJAK remarque qu'en même temps la mairie sera ouverte jusqu'à 19h. Jean-Pierre SZWED dit qu'il y a quand même des personnes qui sortent du travail à 19h... Claude CHAPPUIS ajoute qu'il a discuté de ce sujet avec ses collègues maires qui lui ont confirmé que cela ne servait à rien d'être ouvert tous les jours, il faut laisser au secrétariat du temps pour avancer sur les dossiers importants. Patricia ALTHERR demande s'il y aura des permanences d'urbanisme ? Charlotte BREUILH répond que oui, sur rendez-vous, cela reste encore à discuter. Michel PETER précise qu'il faudra mettre toutes ces informations dans le prochain Petit Challaisien.

Commission urbanisme (Claude CHAPPUIS) :

☛ La commission s'est réunie le 17 février 2015 :

	Nature des travaux / Divers	Décisions
Permis de construire et d'aménager		
PC00107814B0016 MALHERBE	Chemin sous l'Eglise Construction d'une maison	Avis favorable
PC00107814B0015 MAIRIE DE CHALLEX	Rue des écoles Construction d'une garderie/cantine	Attente avis des commissions accessibilité et SDIS Dossier instruit par la DDT de Bourg en Bresse.
PC00107815B0001 KARARA	91 lotissement Le Levant Construction d'un auvent en bois Zone UB	Avis Favorable
PC00107815B0002 MEUNIER et ANGOT	166 route de la Plaine Construction d'une maison Zone UB	Demander un caillebotis le long de la route. Attente avis CCPG et Conseil Général.
Déclaration Préalable		
DP00107815B0001 BEAUQUIS	47 lotissement Le Levant Installation d'une clôture et d'un portail.	REFUS, demander un recul de 1 mètre pour le portail comme les voisins du dessus
DP00107815B0002 SHAW	220 rue du Grand Pré Création d'une véranda adossée à une habitation existante.	Avis favorable
DIA		
Vente 132 Rue Saint Maurice, St Joseph	Cazenoves Caroline / Quentin ROYER Charlotte L'HUILLIER	Non préemption
Vente 78 rue du Château	MOIRET / BOURGUIGNON	Non préemption
Vente L'ECUREUIL	Delesderrier /NER EST	Non préemption
Mucelle	Vente Hernandez / Ory	Non préemption

☞ Frédéric PERICARD demande quel projet est prévu pour remplacer l'Ecureuil ? Claude CHAPPUIS répond qu'un constructeur vient présenter son projet ce mercredi à 14h. Brigitte FLEURY demande si le projet de crèche a disparu ? Claude CHAPPUIS répond que ce n'est pas sûr, à priori le promoteur souhaiterait faire un bâtiment similaire à celui de Champ Journet avec des locaux commerciaux au rez de chaussée. La micro crèche serait ainsi installée au rez de chaussée. Michel PETER demande s'ils ont fait une étude de marché ? Claude CHAPPUIS répond qu'il ne sait pas. Jean-Pierre SZWED demande pourquoi les réunions sont toujours à 14h ? Il faudrait penser aux gens qui travaillent. Il ajoute qu'il faudra surveiller la construction de Mr KARARA car il veut y installer son camping car de 2m10 alors que dans la déclaration l'auvent est beaucoup moins haut. Claude CHAPPUIS répond qu'il le mettra au courant. Jean-Pierre SZWED trouve qu'il est dommage qu'il y ait beaucoup de réunion où tout le monde ne peut pas être présent. Brigitte FLEURY lui répond que se sont des réunions extraordinaires et que tout le monde ne peut pas toujours être présent. Personne ne peut être tout le temps partout.

Commission communication (Denis RAQUIN)

☞ Denis RAQUIN a assisté à une réunion avec Charlotte BREUILH concernant l'évolution du site internet de la commune. Il ne sera plus créé sous spip mais sous wordpress. Il se trouve que Charlotte BREUILH sait se servir de cette plateforme. Les communes de Gex et Challex vont être les communes pilotes pour la CCPG. C'est l'occasion de mettre à jour le site internet. Il faudra exprimer nos besoins pour savoir comment bâtir ce site.

☞ Le comité de lecture du Petit Challaisien est réorganisé, ce sera désormais Sophie COLLET qui sera la référente et non plus Denis RAQUIN.

Dès avril, le Petit Challaisien sera à nouveau en couleur et en format 24 pages. Dès 2016, 2 à 3 journaux seront édités par an en noir et blanc afin de limiter le coût d'impression. Ce mois-ci, il a été possible de constater qu'avec du papier plus épais, même en noir et blanc, le journal reste de qualité et très agréable à lire.

☞ Claude CHAPPUIS a demandé à la commission de travailler sur la signalétique dans le village ; Denis RAQUIN souhaite discuter de cela avec la commission voirie. Il y a notamment les plans communaux à actualiser.

☞ La commission souhaite travailler sur la brochure d'accueil et la réunion des nouveaux arrivants. Denis RAQUIN pense qu'il faudrait la faire en octobre. Il souhaite voir avec Fabien BELOTTI pour la mise à jour des coordonnées des associations. Fabien BELOTTI répond que tout est déjà à jour. Denis RAQUIN précise que des changements au sein des associations peuvent survenir d'ici à octobre prochain.

La prochaine commission communication aura lieu le 10 mars à 20h30.

Claude CHAPPUIS informe les élus qu'il souhaite éviter les chevauchements des réunions de commissions afin que tous ceux qui veulent participer à une réunion n'aient pas à choisir. Patricia ALTHERR ajoute qu'il faut prévoir les réunions à l'avance dès que c'est possible. Denis RAQUIN fait remarquer que les réunions du comité de lecture du Petit Challaisien sont déjà fixées jusqu'à décembre 2015. Il annonce qu'il en sera de même pour celles de sa commission. L'ensemble des élus remercient Patricia ALTHERR pour le planning qu'elle envoie chaque semaine.

Commission association (Fabien BELOTTI)

☞ La réunion de la commission aura lieu la semaine prochaine. Il étudie actuellement les demandes de subventions. Il y a un manque de cohérence mais dans l'ensemble toutes les associations ont rendu leur dossier dans les délais. Nous avons aussi reçu les comptes de la coopérative scolaire.

Fabien BELOTTI ajoute qu'il faut régler le problème de chauffage à la Halle. Chaque problème a sa solution. Il faut assumer et faire prendre leurs responsabilités aux personnes responsables. Claude CHAPPUIS répond que le nouveau mandat a récupéré une installation qui n'a pas été faite comme il faut. La cuve est poreuse, il y a du limon au fond, la pompe tourne en continue et envoie le limon dans la chaudière qui s'encrasse. David PERAY ajoute qu'avant d'investir de l'argent, il faut être sûr du diagnostic. David PERAY réexplique le diagnostic actuel. Fabien BELOTTI souligne que c'est comme une Ferrari avec un moteur de 2 chevaux. Qui a validé ce projet ? Claude CHAPPUIS ajoute que la commune consomme beaucoup de fioul. Fabien BELOTTI demande si l'avis d'une entreprise va suffire ? Frédéric PERICARD rappelle qu'il y a peu d'entreprises qui font ce travail. Fabien BELOTTI demande si c'est cette entreprise qui a fait cette installation ? David PERAY répond que non. Claude CHAPPUIS précise qu'ils sont seulement des spécialistes de ce type de chaudière. Il n'a pas pleine confiance en E2S.

Prochaine réunion de la commission association : 9 mars à 20h30.

Commission éducation (Patricia ALTHERR)

☞ Prochaine réunion le 5 mars à 19h.

La directrice de l'école a commencé à préparer les inscriptions pour la rentrée 2015-2016, ce sera fin mars début avril. 23 enfants sont déjà préinscrits en maternelle.

La commission a engagé la discussion sur les terrains mis à disposition à côté de l'école. Patricia ALTHERR souhaiterait y installer un potager pour les TAP.

Tous les parents ont reçu un courrier concernant les TAP afin de faire un bilan. Seulement 34 ont répondu, 27 souhaitent maintenir les TAP le vendredi après-midi. Ce courrier a été envoyé par courriel par manque de temps, l'IEN demandé une réponse dans un délai très court alors que la commune a reçu le courrier au début des vacances. Patricia ALTHERR a demandé un délai jusqu'au 11 mars. Brigitte FLEURY demande si Patricia ALTHERR va se mettre à plat ventre pour que les parents répondent ? Christian JOLIE demande si des professeurs participent aux TAP ? Patricia ALTHERR répond par l'affirmative, il s'agit de Rémi ARNAUD et Emilie BISSOLOTI. Christian JOLIE demande combien sont-ils rémunérés ? Charlotte BREUILH répond qu'ils sont payés environ 25€ brut de l'heure. Frédéric PERICARD dit que malgré toutes les critiques les TAP sont très bien organisés. Patricia ALTHERR confirme que l'ensemble des enfants sont satisfaits et c'est le plus important. On partage un savoir, des expériences, une passion. Cela convient aussi aux enseignants. La question est : faut-il essayer un autre horaire ? Frédéric PERICARD répond que non. Brigitte FLEURY ajoute qu'il ne faut pas tendre le bâton pour se faire battre. Christian JOLIE regrette que peu de parents aient répondu au questionnaire. Patricia ALTHERR lui répond qu'elle l'a envoyé une fois et qu'il y a eu une relance. Christian JOLIE indique que la commune n'a pas essayé l'autre horaire donc elle ne peut pas savoir comment ça se passerait. Patricia ALTHERR répond que le vendredi permet de bien s'organiser et d'avoir du temps pour les activités.

Commission affaires sociales & CCAS (Stéphanie LOVENJAK)

☞ La prochaine réunion a lieu le 17 mars à 19h30.

Affaires intercommunales (Claude CHAPPUIS)

☞ Claude CHAPPUIS informe le Conseil municipal qu'il a eu de nombreuses réunions intercommunales concernant notamment l'eau et l'assainissement et les projets d'avenir. A ce sujet, il y a eu un séminaire organisé samedi matin avec une table ronde de travail, Patricia ALTHERR était aussi présente.

☞ Il y a une problématique autour de la station d'épuration de Chouilly en Suisse. La CCPG envisage de reprendre la maîtrise de l'assainissement en bas de St Genis Pouilly, l'eau serait évacuée sur le Rhône par Pougny ou Challex, ceci afin de rester autonome vis-à-vis de la Suisse. La CCPG continuera à payer la station de Chouilly. Cependant, si les canalisations passent sur la commune de Challex, il y aura des tractations à faire. Il faudra bien maîtriser le sujet. Ils proposent de sur dimensionner nos canalisations, la CCPG débat actuellement de tout ça.

☞ PLUi en construction, le bureau est en train d'être mis en place.

☞ Denis RAQUIN fait le compte-rendu de la commission des relations publiques et animations (RPA) à laquelle il a participé en tant que Vice-président de la commission communication de la commune. Cette commission traite du tourisme, de la communication et des sentiers. Le Vice-président de cette commission RPA est le maire de Mijoux.

Lors de cette réunion, le service aménagement de la CCPG a été présenté aux élus présents. Concernant Fort l'Ecluse, ce site reçoit 30 000 visiteurs par an. Des aménagements touristiques, pour un montant de 360 000€, sont prévus, dès cet automne et jusqu'au printemps 2016.

Bientôt aura lieu la fête de la montagne à Vesancy, le 28 juin 2015. Stéphanie LOVENJAK demande pourquoi « de la montagne » alors que Vesancy n'y est pas ? Denis RAQUIN répond que c'est au pied du Jura.

☞ Michel PETER demande qui procède à l'arbitrage des canalisations ? Claude CHAPPUIS répond qu'il y a un ingénieur qui gère cela. Michel PETER dit que le coût financier sera aussi supporté par la commune. Il espère que la commune aura le pouvoir de choisir les propositions. Claude CHAPPUIS répond que la CCPG commence seulement à avoir la compétence. Certains ingénieurs ont fait des erreurs dans le passé, il cite l'exemple du douglas qui a été planté partout. Frédéric PERICARD ajoute que l'un n'empêche pas l'autre. Claude CHAPPUIS conclue que la mairie reste décisionnaire.

Délibérations

Délibération n°21-2015

Le Conseil Communautaire lors de sa séance du 20 novembre dernier a approuvé les dispositions relatives aux financements des attentes eaux pluviales (délibération présentée en annexe du précédent Conseil municipal).

A ce titre, la commune de Challex a reçu, le 10 décembre, une convention de mandat qui reprend ces mêmes dispositions et fixe les modalités de recouvrement de la quote-part prévisionnelle, calculée en fonction du nombre réel d'attentes installées.

La CCPG rappelle qu'aucune dépense ne sera engagée sans l'aval de la commune ou du représentant de la commune.

La convention a été présentée en annexe du précédent Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (14 voix pour, 1 abstention) :

- **ACCEPTE** la convention de mandat pour le cofinancement des attentes eaux pluviales avec la CCPG.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

Débat : Claude CHAPPUIS dit que concernant le surdimensionnement des canalisations, la commune est toujours décisionnaire. Christian JOLIE demande ce qu'il en est des 5000€ dont il avait parlé la dernière fois? Claude CHAPPUIS répond qu'on ne paye que la quote part des études.

Délibération n°22-2015

Objet : Signature d'un contrat d'hébergement avec la société SIGFOX.

Il est proposé au Conseil municipal de signer un contrat d'hébergement pour la mise à disposition de locaux et services associés pour l'implantation des équipements techniques sur un immeuble.

Il s'agit de l'immeuble situé 381 rue de la mairie à Challex (01630).

L'ensemble des détails de ce contrat sont présentés en annexe ainsi que le document « visite technique de site ».

Il est proposé au Conseil municipal de :

APPROUVER la signature d'un contrat d'hébergement avec la société SIGFOX concernant le bâtiment situé 381 rue de la Mairie.

AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents qui s'y rapporte.

Débat : Claude CHAPPUIS précise que cette délibération concerne la télérelève des compteurs d'eau. Challex est une commune expérimentale dans ce processus. Michel PETER a des remarques concernant le contrat notamment l'article 6, on ne pourra rien construire autour pendant 12 ans, c'est

exagéré, le contrat est aussi trop long (12 ans) enfin le prix est trop bas, 150€ par an, c'est rien du tout. Les prix ne seront même pas réindexés chaque année.

Patricia ALTHERR précise que c'est la CCPG qui paye, les habitants n'auront pas à payer la location du compteur sur leur contrat. Stéphanie LOVENJAK ajoute qu'il y a une erreur sur le prénom du Maire, c'est « Claude » et non pas « Jean-Claude ».

Claude CHAPPUIS propose de reporter cette délibération. Brigitte FLEURY demande si on a le choix ? Est-on obligé d'accepter cela ? Claude CHAPPUIS confirme que oui car ça a été voté à la CCPG. Frédéric PERICARD dit que le Conseil municipal a déjà voté il y a quelques mois. David PERAY lui répond que les élus n'avaient voté que sur le principe. L'antenne n'est pas finie d'installer, il est possible de faire de la rétention d'information le temps de négocier cette convention. Patricia ALTHERR ajoute que tout le monde se réveille alors que personne n'est venu aux réunions qui étaient prévues. Ils ont dit que les compteurs seraient installés de force. Michel PETER répond que les élus ne connaissaient pas les conditions du contrat. Maintenant qu'il a les détails du contrat, il faut revoir certaines clauses. Claude CHAPPUIS dit que l'accord était seulement tacite. Michel PETER précise que lorsque l'on traite un dossier il faut aux élus toutes les informations dès le départ et pas à la fin. Claude CHAPPUIS dit que grâce à la CCPG il y a des améliorations, il faut savoir ce que l'on veut. Le taux de fuite était très élevé. Fabien BELOTTI indique qu'il y a une mauvaise gestion à la CCPG, c'est toujours le contribuable qui paie. Il faut qu'ils donnent du sens à ce qu'ils font. Valérie BURINE dit qu'en même temps ils font des réunions mais on n'y participe pas. Sandrine SHAW rejoint l'idée que 150€ ne sera pas suffisant dans 12 ans.

Le Conseil municipal a l'unanimité décide de reporter cette délibération.

Questions diverses

☞ Stéphanie LOVENJAK informe le Conseil municipal qu'Annick DALLEMAGNE ne fera plus partie des membres extérieurs du CCAS, elle laisse sa place à Henri BABAZ.

☞ Frédéric PERICARD fait le point concernant le projet de jardins collectifs. Noel NABAFFA lui a fait une proposition alléchante mais il a peut-être une meilleure idée. Il y a deux terrains chemin des Carres avec une source et bien exposés, la terre est bonne. Stéphanie LOVENJAK demande à qui appartiennent ces terrains ? Frédéric PERICARD répond qu'il les laboure mais qu'il ne sait pas qui est le propriétaire.

☞ Denis RAQUIN demande pourquoi il y a eu une panne d'électricité sur la commune ? Charlotte BREUILH répond que l'électricité a été rétablie dans tous les foyers à 15h, c'était certainement dû au vent, EDF ne lui a rien précisé.

☞ David PERAY informe les élus que la prochaine commission bâtiment aura lieu le 19 mars à 19h30.

Prochain Conseil municipal le 13 avril 2015

La séance est levée à 22h35.